



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2025

Les nouveautés de l'été **page 4-5**

Lavage des embarcations **page 9**

Attention aux feux! **page 13**

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été arrive à grands pas, et avec lui, une énergie renouvelée dans notre belle Municipalité d'Amherst. C'est toujours un plaisir de vous adresser quelques mots à l'occasion de la parution de notre bulletin municipal, véritable reflet de la vie active et engagée de notre communauté.

Nous entrons dans une saison estivale prometteuse, marquée par la réalisation de projets porteurs pour notre milieu. Je suis particulièrement fier de vous annoncer que les travaux pour la construction du Centre d'interprétation ont débuté. Ce projet, mûrement réfléchi, mettra en valeur notre histoire, notre patrimoine naturel et culturel, tout en devenant un lieu de rassemblement pour les citoyens, les visiteurs et les générations futures. Ce centre sera un espace vivant, propice à la découverte, à l'apprentissage et à la fierté locale.

Dans cet esprit de mémoire et de reconnaissance, nous avons également amorcé l'installation d'un monument commémoratif en hommage aux mineurs décédés en 1948. Cet événement tragique fait partie de notre histoire collective, et il nous semblait essentiel de souligner le courage et la mémoire de ces hommes qui ont marqué notre territoire. La création de ce monument sera d'ailleurs un moment marquant : les artistes en charge de la sculpture seront présents à Saint-Rémi pendant environ un mois pour travailler sur place. La population sera conviée à plusieurs reprises à venir assister à la réalisation de l'œuvre et à participer à cette démarche artistique et commémorative.

Je souhaite aussi souligner le retour tant attendu du camp de jour d'Amherst, qui accueillera une fois de plus nos jeunes pour un été rempli d'activités enrichissantes, sportives et récréatives. Encadrés par une équipe dynamique et dévouée, les enfants auront l'occasion de tisser de nouveaux liens, de bouger en plein air et de découvrir leur environnement dans un cadre sécuritaire et stimulant. Le camp de jour est un service essentiel pour de nombreuses familles, et nous sommes heureux de pouvoir l'offrir à nouveau cette année.

Sur le plan des infrastructures, nos équipes poursuivent les travaux d'entretien et de réfection sur nos chemins municipaux. Ces interventions sont essentielles à la sécurité et au bon fonctionnement de notre réseau routier, et nous vous remercions de votre patience pendant leur réalisation.

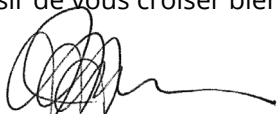
Par ailleurs, tel que mentionné dans le mot du maire en Juin 2024, nous amorçons une réflexion collective quant à la possibilité d'entreprendre un processus démocratique pour évaluer un éventuel changement de nom de la Municipalité. Ce sujet mérite un dialogue ouvert et respectueux, et nous souhaitons entendre vos idées et opinions à ce sujet dans les mois à venir. Pour ce faire, nous souhaitons mettre sur pied un comité qui se penchera sur la question, et qui désire s'impliquer dans cette démarche. Suivez nos différentes plateformes de communication pour les détails.

Je vous invite également à venir célébrer la fête nationale à Saint-Rémi le 23 juin prochain. Ce sera une belle occasion de se rassembler, de festoyer et de souligner notre fierté québécoise en famille et entre amis.

En terminant, M. Philippe Garnier, propriétaire de la boucherie Vendée, a pris sa retraite bien méritée. Heureusement, le commerce continuera d'être au service de la population par de nouveaux propriétaires. Merci Philippe pour toutes ses années au service de la population Vendéenne et bonne retraite!

Je vous souhaite à toutes et à tous un été rempli de découvertes, de repos bien mérité et de beaux moments en communauté.

Au plaisir de vous croiser bientôt,



Jean-Guy Galipeau, Maire

DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	2
Vie municipale.....	4 - 7
Section aînés	8
Rappels saisonniers	9-10
Environnement.....	11 - 12
Sécurité publique.....	13
Loisirs et culture.....	14 - 15
Fête nationale du Québec.....	16

CONGÉS : OUVERT OU FERMÉ?

Fête nationale du Québec

- Les services administratifs ainsi que la bibliothèque de Saint-Rémi seront fermés le mardi 24 juin.

Fête du Canada

- Les bureaux administratifs ainsi que la bibliothèque de Vendée seront fermés le lundi 30 juin.
 - Le camp de jour sera fermé le mardi 1^{er} juillet.
 - Les services des travaux publics demeureront fonctionnels en tout temps.
- Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



RESTEZ INFORMÉ GRÂCE AU SYSTÈME D'ALERTE

Saviez-vous qu'Amherst dispose d'un système d'alerte automatisé conçu pour vous tenir informé rapidement en cas d'urgence ou d'événement important?

Ce service **gratuit** permet à la Municipalité d'envoyer des messages par téléphone, courriel ou texto pour vous avertir de situations urgentes : avis d'ébullition d'eau, fermetures de routes, tempêtes majeures, interruptions de services municipaux, et bien plus encore. C'est un outil essentiel pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.

Pourquoi s'abonner?

S'abonner au système d'alerte automatisée, c'est s'assurer de recevoir l'information rapidement, directement à la maison ou sur votre appareil mobile. En situation d'urgence, chaque minute compte. Ne manquez rien : votre inscription garantit que vous serez parmi les premiers informés.

Comment s'inscrire?

Il suffit de visiter le site Web municipalite.amherst.qc.ca à partir de la page d'accueil, en cliquant sur « **S'abonner au système d'alerte d'Amherst** ». C'est simple, rapide, et surtout, essentiel.

Protégez-vous. Restez informé. Abonnez-vous dès aujourd'hui!

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

7 JUILLET
À VENDÉE

11 AOÛT
À SAINT-RÉMI

8 SEPTEMBRE
À SAINT-RÉMI

MARDI 14 OCTOBRE
À SAINT-RÉMI

Améliorations des infrastructures sportives, culturelles et communautaires dans le secteur Vendée

Centre communautaire Cyrille-Garnier

La Municipalité d'Amherst a obtenu du financement grâce à un programme fédéral afin de faire des améliorations au centre Cyrille-Garnier. Plusieurs réfrigérateurs seront remplacés, le système multimédia sera également changé pour être mis au goût du jour et une toile de projection ainsi qu'un projecteur seront ajoutés de manière permanente. Tous les utilisateurs du centre pourront profiter de ces améliorations. N'oubliez pas de communiquer avec nous afin de réserver le centre pour une réunion, une fête ou tout événement. Composez le 819 681-3372, poste 5200.

Lignage de la patinoire

Pendant l'été, vous pourrez profiter de nouveaux terrains de sport ! En effet, plusieurs terrains seront tracés sur la patinoire dont un terrain de hockey, un terrain de basketball et des terrains de pickleball. De nouveaux paniers de basketball seront installés. Le matériel pour le pickleball ; filets amovibles, raquettes et balles seront déposés dans l'armoire dans la cabane à patins. Vous pourrez les utiliser sans réserver, mais nous vous demandons de bien les ranger et de faire attention au matériel. Si le matériel est endommagé ou volé, le matériel ne sera pas remplacé.

Nouveau module 0-5 ans

Dans les prochaines semaines, vous remarquerez un nouveau module de jeu dans le parc adjacent au centre communautaire Cyrille-Garnier située au 1814, rue du village. L'acquisition de ce nouveau module a été possible grâce à une subvention du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales. Allez l'essayer avec vos tous petits !

40^e anniversaire du club social de Vendée

Depuis 1985, le club social de Vendée organise des activités et des événements pour la grande communauté d'Amherst. À travers les années leurs offres de service n'ont cessé d'augmenter et de s'améliorer. On les connaît notamment pour leur souper communautaire et les nombreuses activités offertes passant par la danse, la peinture et la fabrication de mouche pour la pêche. Plus récemment, le club social se démarque par sa troupe de théâtre *Les vivants D* qui présente des pièces de théâtre. Elles sont de plus en plus populaires et deviennent des incontournables. La pièce *Mystères à Vendée* présentée en avril dernier fut un grand succès. Bravo à tous les acteurs et personnes impliquées dans cette réalisation! Pour ce 40^e anniversaire, la Municipalité d'Amherst tient à remercier tous les membres des différents conseils d'administration ainsi que les nombreux bénévoles. Merci de votre implication au sein de notre belle communauté depuis ces 40 dernières années.

Le club social de Vendée soulignera leur 40^e anniversaire le 23 août prochain. Les détails de cette journée seront communiqués sur la page Facebook et de l'organisme : Club Social de Vendée.



Le Centre d'interprétation du territoire d'Amherst : un lieu en devenir pour découvrir la richesse et la diversité de l'histoire de la région

Un projet en construction qui fera rayonner notre patrimoine au travers de quatre grands thèmes.

La Municipalité d'Amherst est heureuse de vous annoncer que les travaux du Centre d'interprétation du territoire d'Amherst sont bien lancés! Situé au cœur de notre territoire, ce nouvel espace deviendra un lieu incontournable de découverte, d'éducation et de rencontres pour les citoyens et les visiteurs.

Un centre dédié à l'identité de notre territoire

L'exposition raconte l'histoire du territoire de la région d'Amherst au travers de quatre grands thèmes : les Premières Nations, la colonisation, l'industrie forestière et la mine. Elle met l'accent sur le mode de vie des habitants et leurs relations avec le territoire, mais raconte aussi des événements marquants tels que l'Affaire Silicose.

L'exposition se vivra de façon sensorielle et immersive (lumières, sons, etc.), tout en ayant des approches participative, ludique, tactile et technologique, ainsi que locale et écoconçue.

Où en sont les travaux?

Depuis le printemps 2025, le chantier est en cours, avec une équipe mobilisée pour livrer un bâtiment à la fois fonctionnel, accessible et écoresponsable. L'ouverture officielle est prévue pour l'automne 2025, afin de permettre aux familles, visiteurs et curieux de tous âges de profiter d'un tout nouvel espace de découverte.

Ce centre, c'est aussi le vôtre. Il vise à renforcer notre sentiment d'appartenance et à célébrer la richesse de notre territoire. Merci à toutes les personnes qui participent à ce projet d'envergure.

Un nouveau module de jeux pour les tout-petits au parc David-Thomas!

Un espace pensé pour l'éveil, le jeu et la sécurité des enfants de 0 à 5 ans.

Bonne nouvelle pour les familles du secteur Saint-Rémi! Un nouveau module de jeux spécialement conçu pour les enfants de 0 à 5 ans sera installé au parc David-Thomas, situé juste derrière l'hôtel de ville. Ce nouvel aménagement viendra enrichir l'offre de loisirs pour les jeunes familles de la municipalité.

Un espace sécuritaire et stimulant

Le module de jeux a été soigneusement choisi pour répondre aux besoins des tout-petits :

- Éléments adaptés à leur développement moteur, comme de petites glissades, des structures à grimper faciles d'accès, et des jeux sensoriels;
- Revêtement de sol sécuritaire, conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Un lieu pour se retrouver en famille

Ce nouvel espace de jeux s'ajoute au développement du parc David-Thomas. Il offre un lieu idéal pour :

- Prendre l'air avec bébé ou tout-petit;
- Rencontrer d'autres familles de la communauté;
- Créer des moments de plaisir et de socialisation en plein air.

Ce projet a vu le jour grâce à l'appui du conseil municipal, des recommandations de parents, du soutien de partenaires soucieux du bien-être des familles locales et d'une subvention du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales. Il démontre notre volonté de rendre la municipalité d'Amherst encore plus accueillante pour les jeunes enfants et leurs proches.

Notre équipe s'agrandit !

Le 11 mars dernier, monsieur James Oger s'est joint à l'équipe de la Municipalité en tant qu'inspecteur adjoint en urbanisme et en environnement. Nous accueillons également Cédric Charlebois-Perreault au poste de coordonnateur adjoint au service des travaux publics. Il faut également souligner le retour de Madame Virginie Dubois, directrice générale adjointe et responsable des communications.



Je me présente, James Oger, professionnel polyvalent, passionné par l'environnement depuis longtemps. Fort de plusieurs années d'expérience en gestion de projets environnementaux, j'ai développé une solide expertise en mobilisation citoyenne. Anciennement chargé de projet dans la création de ruelles vertes et de développement de l'agriculture urbaine, j'aime allier engagement terrain et réflexion stratégique pour donner vie à des initiatives concrètes et durables – et surtout, contribuer activement à ma communauté.

Pour moi, un projet réussi est celui qui combine innovation, impact positif sur l'environnement et collaboration. Pragmatique et créatif, j'aime travailler avec les gens pour bâtir des solutions adaptées aux réalités du terrain, toujours avec une approche humaine et visionnaire.

-James Oger

Chères citoyennes, chers citoyens d'Amherst,
Je me permets de me présenter à vous en tant que nouveau coordonnateur adjoint au service des travaux publics de la Municipalité. Mon nom est Cédric Charlebois-Perreault, et c'est avec une grande fierté que je me joins à l'équipe municipale pour contribuer activement à l'entretien, la sécurité et l'amélioration de nos infrastructures.

Au plaisir de vous croiser dans nos rues et sur nos chantiers.

-Cédric Charlebois-Perreault



De retour parmi vous!

Après une année exceptionnelle passée en congé de maternité, me voilà de retour au travail, le cœur rempli de gratitude et d'énergie renouvelée. J'ai eu le bonheur de vivre une aventure unique en compagnie de mon bébé, une période où chaque jour m'a permis de redécouvrir le monde à travers ses yeux curieux, émerveillés et remplis d'innocence.

Cette pause m'a permis de ralentir, d'apprendre et de savourer pleinement les petits et grands moments. Mais c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je retrouve aujourd'hui mes collègues, mes projets et le rythme stimulant du quotidien professionnel.

Je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui ont assuré la continuité durant mon absence. Votre soutien et votre travail ont grandement facilité mon retour.

Je suis heureuse d'être de retour et j'ai bien hâte de vous revoir, d'échanger et de collaborer à nouveau avec vous tous! N'hésitez pas à venir me saluer ou à me faire signe!

-Virginie Dubois

Le département de l'urbanisme a besoin de votre aide !

Dans le cadre du projet des accès aux plans d'eau, le département de l'urbanisme fait appel à la population afin de :

- Nommer quatre parcs;
- Créer le contenu de panneaux d'interprétation portant sur l'histoire, la faune et la flore d'Amherst.

La Municipalité aimerait que les noms des parcs proposés s'inspirent de personnes qui ont marqué l'histoire ou la vie de la municipalité ou encore qui ont un lien direct avec l'emplacement du parc.

Les panneaux d'interprétation portant sur l'histoire doivent quant à eux parler d'un moment précis et marquant de l'histoire de la municipalité, et ce pour chacun des secteurs du territoire soit Rockway Valley, Saint-Rémi et Vendée. Les panneaux d'interprétation portant sur la faune et la flore doivent présenter des éléments que l'on retrouve obligatoirement sur notre territoire.

IL FAUT NOMMER NOS PARCS

La municipalité d'Amherst fait appel à ces citoyens afin de trouver des noms pour quatre de ces parcs qui sont situés aux endroits suivant:

sur la 323

sur le chemin Ouimet

au lac Windigo

au lac Clément

Faites parvenir votre ou vos idées de nom(s) à Virginie Dubois à vdubois@municipalite.amherst.qc.ca ou au 819 681-3372 poste 5221.



CONCOURS PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

La Municipalité d'Amherst fait appel à ses citoyens pour créer des panneaux d'interprétation qui seront installés dans les différents parcs du territoire. Vous connaissez bien l'histoire d'Amherst? Vous êtes un spécialiste de la faune et de la flore des Laurentides? Vous êtes un artiste? Ce concours est pour vous!

PANNEAU HISTORIQUE

La Municipalité souhaite produire trois panneaux historiques, un pour chacun des secteurs d'Amherst soit Saint-Rémi, Rockway Valley et Vendée. Le sujet du texte peut être sur un lieu, un événement ou une personne. Le texte doit être accompagné d'éléments visuels tels des photos, images, croquis ou autres.



PANNEAU FAUNE ET FLORE

La Municipalité souhaite produire un panneau sur la faune et un panneau sur la flore pour quatre de ses parcs. Le sujet du texte concernant la faune peut parler d'un animal très présent sur le territoire ou encore d'un animal méconnu, par exemple. Il en serait de même pour un élément de la flore. Le texte doit être accompagné d'éléments visuels tels des photos, images, croquis ou autres.



Faites parvenir vos textes à Virginie Dubois au vdubois@municipalite.amherst.qc.ca





Le Programme Pair

Une présence rassurante!

Le Programme Pair est un service **gratuit** d'appels automatisés qui favorise la prévention et la sécurité à domicile des personnes âgées, seules ou en perte d'autonomie. Ce système effectue des appels de contrôle tous les jours à la même heure afin de s'assurer du bon état de santé des abonnés.

Lors de l'appel, si l'abonné ne répond pas, les responsables du programme feront des vérifications afin de s'assurer que l'abonné va bien. Au besoin, un policier peut se rendre au domicile de l'abonné pour lui porter assistance.

À qui s'adresse le programme?

Aux personnes :

- Seules;
- En perte d'autonomie;
- En convalescence;
- Avec un handicap majeur;
- Habitant avec une personne handicapée;
- Qui s'inquiètent de leurs parents.

Pourquoi s'abonner?

- Parce que personne n'est à l'abri d'un malaise sérieux ou d'une chute;
- Parce qu'en cas d'urgence, il peut arriver que le téléphone soit à une distance difficile à atteindre;
- Parce que c'est un moyen de se sentir en sécurité chez soi;
- Parce que la famille, souvent éloignée, est inquiète de savoir la personne isolée;
- Parce que c'est gratuit et qu'un seul appel suffit pour s'abonner.

Comment s'abonner?

Par téléphone au **1 (844) 551-6032**.

Politique MADA

En décembre dernier, la politique MADA tombait à échéance. Les démarches sont débutées afin de renouveler sa politique des aînés adoptée dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). En réorientant ses actions et ses communications pour permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, la Municipalité d'Amherst contribue à la vitalité de leurs milieux de vie. La démarche MADA constitue une façon concrète d'atteindre ces objectifs. En bref, le programme MADA c'est :

- Une démarche contribuant au développement social, économique et communautaire ;
- Une démarche qui permettra à la Municipalité d'Amherst d'adapter son milieu de vie à la réalité des aînés ;
- Une démarche qui a des retombées positives sur le milieu de vie.

PROPAGÉZ LE MESSAGE PAS LES PLANTES!

AVANT CHAQUE MISE À L'EAU :

- ☑ **INSPECTEZ** l'embarcation, la remorque et le matériel
- ☑ **RETIREZ** et jetez tous les débris dans la poubelle
- ☑ **NETTOYEZ** les endroits où les plantes peuvent s'accrocher
- ☑ **VIDEZ** l'eau à une distance d'au moins 30 m d'un plan d'eau

municipalite.amherst.qc.ca/lavage-de-bateaux/



LE LAVAGE DES EMBARCATIONS, UNE OBLIGATION

Sur les lacs Cameron, de la Décharge, Rognon et de la Sucrerie, le lavage des bateaux (à voile ou à moteur) est obligatoire avant chaque mise à l'eau pour contrer la propagation d'espèces exotiques envahissantes, telles que le myriophylle à épis.

Rendez-vous à la station de lavage qui vous émettra un coupon de lavage (code) valide pour 24 heures, une fois le lavage complété.



Myriophylle à épis



RÈGLEMENT RELATIF AU LAVAGE DES EMBARCATIONS

Embarcation motorisée : Avant la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, tout utilisateur doit obligatoirement la laver à la station de lavage et se munir d'un coupon de lavage (code). Ce code vous permettra de déverrouiller le cadenas numérique, vous donnant ainsi accès au plan d'eau. La remorque doit également être lavée avant la mise à l'eau et à la sortie de l'eau d'une embarcation.

Embarcation non motorisée : Avant la mise à l'eau d'une embarcation non motorisée (ex. : kayak, planche à pagaie), tout utilisateur doit s'assurer de l'inspecter minutieusement, de la laver à une distance minimale de 30 m de tout plan d'eau et d'en retirer tout organisme (animal ou végétal) qui pourrait se trouver sur la coque, la remorque ou sur tout autre équipement relié à l'embarcation non motorisée.



AMENDES PRÉVUES EN CAS D'INFRACTION

- 300 \$ à 2 000 \$ (personne physique)
- 1 000 \$ à 2 000 \$ (personne morale)

Règlement 566-22



Station de lavage

124, ch. Gaudias-Côté Est

EN COLLABORATION AVEC

CRE
Laurentides
Votre réseau environnemental

Bonnes pratiques du plaisancier : pour profiter de nos cours d'eau en harmonie

Profiter de nos lacs en toute sécurité et en respectant la nature, c'est la responsabilité de tous.

La belle saison attire de nombreux plaisanciers sur nos plans d'eau. Que vous soyez adepte de ponton, de motomarine, de kayak ou de voile, certaines règles de conduite permettent à tous – humains et nature – de profiter pleinement de notre environnement exceptionnel.

Respecter la réglementation nautique

- Naviguez à vitesse réduite près des rives (100 mètres minimum);
- Tenez-vous informé des règles spécifiques à nos lacs (zones interdites, bouées, etc.);
- Ayez toujours à bord l'équipement de sécurité obligatoire, dont des gilets de sauvetage pour chaque personne.

Réduire son empreinte écologique

- Évitez de jeter déchets ou eaux usées dans le lac;
- Faites le plein d'essence loin de l'eau pour éviter les déversements;
- Lavez votre embarcation avant de changer de plan d'eau pour prévenir la propagation d'espèces envahissantes.

Partager le plan d'eau

- Gardez une distance sécuritaire avec les nageurs, pêcheurs, canots et planches à pagaie;
- Réduisez la vitesse dans les zones achalandées;
- Soyez attentif aux autres et courtois : la cohabitation harmonieuse est l'affaire de tous.

Préserver la tranquillité

- Limitez le bruit, surtout tôt le matin et en soirée;
- Évitez les haut-parleurs puissants sur l'eau.

En respectant ces quelques principes, vous contribuez à la protection de notre milieu naturel, à la sécurité de tous les usagers et à la qualité de vie des résidents. Ensemble, faisons du nautisme à Amherst un plaisir durable!

Pour plus d'information, consultez notre site Web ou communiquez avec la Municipalité.





Redécouvrir le ciel étoilé : réduire la pollution lumineuse sur notre territoire

Moins de lumière artificielle, c'est plus d'étoiles, plus de tranquillité, et plus de nature.

Dans notre belle région, les nuits noires sont un trésor. Pourtant, ce trésor s'efface peu à peu sous l'effet de la pollution lumineuse. L'éclairage excessif ou mal orienté nuit non seulement à notre capacité d'observer les étoiles, mais aussi à la faune nocturne et à notre qualité de vie.

Pourquoi protéger la nuit?

- Le ciel étoilé est un patrimoine naturel accessible à tous. Admirer la Voie lactée, repérer les constellations ou observer une pluie d'étoiles filantes sont des expériences inoubliables – surtout pour les enfants!
- La lumière artificielle perturbe les écosystèmes. Insectes, oiseaux et mammifères dépendent de l'obscurité pour s'orienter, se nourrir ou se reproduire.
- Un éclairage excessif n'est pas toujours plus sécuritaire. Trop de lumière ou un mauvais angle peut créer des zones d'ombre et gêner la vision nocturne.

Bonnes pratiques d'éclairage extérieur

- Utilisez des luminaires dirigés vers le sol, avec abat-jour ou écrans opaques.
- Optez pour des ampoules à intensité modérée, de couleur chaude (2700 K ou moins).
- Installez des minuteries ou détecteurs de mouvement : pas besoin d'éclairer toute la nuit!
- Éteignez les lumières extérieures lorsque vous ne les utilisez pas.

Vivre les plaisirs de l'observation

La Municipalité d'Amherst offre un cadre idéal pour profiter du ciel nocturne :

- Apportez une couverture, allongez-vous et regardez les étoiles filantes (notamment lors des Perséides en août).
- Initiez vos enfants à la reconnaissance des constellations et planètes.
- Participez à des soirées d'astronomie avec jumelles ou télescope – une activité simple, apaisante et accessible.

Ensemble, redonnons leur place aux étoiles. Réduire la pollution lumineuse, c'est un petit geste qui a de grands effets : sur notre environnement, notre santé... et notre capacité d'émerveillement.

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

Comme chaque année, la Municipalité a confié à une firme spécialisée le mandat d'épandre un produit biologique qui permet d'éliminer environ 90 % des moustiques et des mouches noires. Le citoyen a aussi son rôle à jouer pour limiter leur reproduction.

Entretien recommandé des piscines 15 mai au 15 septembre

L'entretien adéquat de l'eau des piscines du 15 mai au 15 septembre vise à se protéger contre les maladies transmissibles, comme le virus du Nil (si les moustiques se sont nourris du sang d'un oiseau infecté), et à profiter de soirées plus agréables au jardin.



Éliminez toutes les sources d'eau stagnante

Les fontaines décoratives, les jouets pour enfants, les brouettes, les baignoires pour oiseaux ou tout autre petit récipient comportant de l'eau stagnante laissée à l'extérieur, ne serait-ce qu'une semaine permettent à une quantité impressionnante de moustiques de se reproduire. Il est donc important de vider ces contenants après chaque pluie et de remplacer l'eau des oiseaux chaque jour.

Ligne Info-Moustique sans frais

Pour les citoyens qui ont des questions et/ou requêtes concernant les moustiques, vous pouvez composer le 1 844 840-8700 ou envoyer un courriel au infomoustique@gdg.ca. Chaque requête sera notée dans une carte de suivi interactive et comprendra les éléments suivants : date de la demande, nom et adresse du citoyen, courte description de la demande, ainsi qu'une courte description de l'action posée et de la date.

Si le problème est d'origine locale (exemple : piscine non chlorée, ou la présence d'eau stagnante dans de vieux pneus, etc.), le citoyen sera alors avisé d'apporter les corrections nécessaires. Un accroche-poignée sera laissé chez le résident.

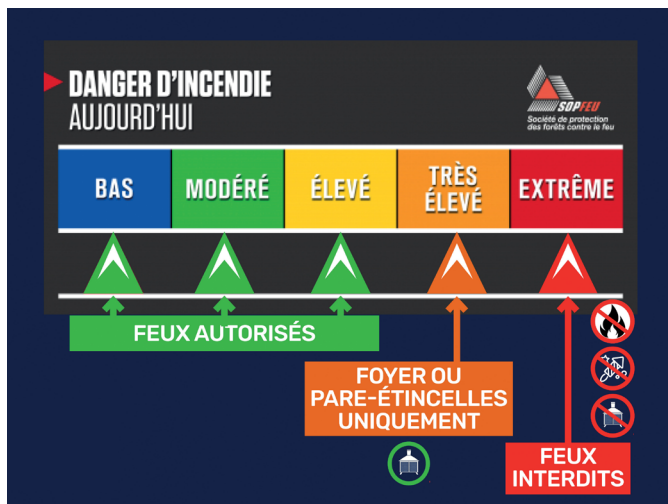
PROTÉGER LA BANDE RIVERAINE POUR DES LACS EN SANTÉ!

Les bandes riveraines sont essentielles à l'équilibre écologique des lacs. Il s'agit d'une zone végétalisée permanente entre 10 et 15 mètres de profondeur composée d'herbes, d'arbustes et d'arbres ceinturant un plan d'eau. Elles possèdent de nombreuses fonctions écologiques :

- agissent comme un filtre en captant les polluants et les éléments nutritifs responsables de la prolifération des algues ;
- contrôlent l'érosion et réduisent les pertes de terrain ;
- abritent une faune et une flore diversifiées essentielles à la santé des lacs ;
- diminuent le réchauffement de l'eau en agissant comme écran solaire ;
- régulent le niveau de l'eau en ralentissant l'arrivée des eaux de ruissellement (pluie).

Veuillez noter que le département de l'urbanisme poursuivra ses inspections des bandes riveraines durant l'été 2025. Il est donc possible que vous aperceviez des membres de notre équipe, identifiables par leur dossard bleu, ainsi que des drapeaux jaunes installés sur votre terrain.

Nous vous rappelons que plusieurs ressources et documents sont disponibles sur notre site Web concernant l'aménagement d'une bande riveraine en santé. Vous y trouverez également les vidéos des conférences enregistrées lors de la journée de sensibilisation du 26 avril dernier.



Important : vérifiez si des restrictions s'appliquent au feu en plein air

L'objectif de la diffusion de l'indice du danger d'incendie est de permettre aux citoyens d'adapter leurs comportements en forêt ou à proximité de celle-ci en fonction du niveau de risque d'incendie. Établies à partir des relevés de 194 stations météorologiques, les données permettent de prévoir le potentiel de risque d'allumage de la végétation, mais aussi d'envisager le comportement d'un potentiel feu. Le danger d'incendie est établi à partir des observations météorologiques des derniers jours, des prévisions météo et de

l'historique des feux des années précédentes. Il tient aussi compte de l'inflammabilité des combustibles de la région (brindilles, broussailles, racines, types d'arbres, etc.).

Il existe cinq niveaux de danger (bas, modéré, élevé, très élevé, extrême). Il est important que les citoyens adaptent leurs comportements en fonction de chaque niveau. À titre d'exemple, lorsque le niveau varie d'« élevé » à « extrême », la SOPFEU recommande la prudence. Elle suggère d'éviter de faire des feux d'artifice ou un feu de camp en forêt ou encore de se promener en VTT hors des pistes balisées.

La SOPFEU met à la disposition de la population plusieurs outils permettant de consulter le danger d'incendie, dont les 250 panneaux indicateurs installés stratégiquement sur le territoire québécois. Il est également possible de consulter la carte interactive sur le site internet de la SOPFEU et via son application mobile disponible sur iOS et Android. Visitez le site de la SOPFEU au sopfeu.qc.ca

Conseils de sécurité pour le barbecue

La saison estivale est de retour et avec elle, le plaisir de manger dehors et de profiter de mets grillés au barbecue. Nous vous rappelons quelques précautions à prendre pour réduire les risques de brûlures, d'incendie ou d'explosion.

Le barbecue

- Inspectez et nettoyez le barbecue avant sa première utilisation printanière. Retirez toutes les pièces mobiles et nettoyez l'intérieur et l'extérieur ;
- Placez-le, à l'extérieur seulement, dans un endroit sécuritaire et sur une surface bien stable ;
- Respectez les distances de dégagement prévues dans le guide d'utilisation de l'appareil ou laissez une distance de 1 m entre le barbecue et la maison ou le cabanon.

Lors du transport de la bonbonne de gaz dans un véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Assurez-vous au préalable
 - que la valve de sécurité est bien fermée ;
 - que la bouteille est munie d'un bouchon d'étanchéité ;
- Immobilisez-la solidement en position verticale (debout) afin qu'elle ne se reverse pas ;
- Gardez une fenêtre ouverte pendant tout le trajet.

BIBLIOTHÈQUES



SAINT-RÉMI

VENDÉE

259, rue Amherst | 819 681-3372, poste 5205

1800, chemin du Village | 819 681-3372, poste 5209

Mardi : 18 h à 20 h
Jeudi : 18 h à 20 h
Samedi : 9 h 30 à midi

Lundi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h
Samedi : 10 h à midi

PROGRAMMATION

Initiation aux champignons sauvages – notions de base

Mercredi 11 juin de 19 h à 20 h 30 à Saint-Rémi

Cette conférence donnée par Guylaine Duval a pour but de démystifier le monde merveilleux des champignons sauvages. Elle est l'auteure de plusieurs livres, dont récemment : « Guide d'initiation aux champignons sauvages du Québec » - « Champignons médicinaux du Québec ».

Pour vous inscrire, communiquez avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou au loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

Parcours littéraire

De juillet à décembre – en tout temps à Vendée

Venez faire le parcours littéraire! Rien de plus simple, empruntez l'iPad de la bibliothèque et sélectionnez l'application *Les Éditions AppLit* ou téléchargez l'application sur votre téléphone pour numériser les codes QR et partir à l'aventure. Vous découvrirez le monde fantastique de la série Bandits des mers grâce à ce parcours. Plaisir garanti!

Pour toutes questions, référez-vous à la préposée sur place.

Fête de la famille

Le comité des Loisirs de Vendée 2023 organise la troisième édition de leur très populaire fête de la famille. Rendez-vous le 16 août sur les terrains adjacents au centre Cyrille-Garnier située au 1814, rue du village de 10 h à 16 h pour une journée festive. Au programme : jeux gonflables, jeux d'adresses, musique, vente de nourriture et bien plus encore! Pour avoir tous les détails, consulter la page Facebook de l'organisme ou communiquer avec Heidi Demers au 819 429-3658.



Prêt de matériel

La Municipalité d'Amherst s'est équipée en matériel de loisirs et de sport dans les dernières années. Il est possible pour vous d'emprunter le matériel au département des loisirs cet été. Un dépôt de 20 \$ vous sera demandé si vous récupérez le matériel pour une fin de semaine, **sur réservation avant le vendredi midi**. En cas de bris du matériel, l'équipement vous sera facturé. Voici ce qu'il est possible pour vous d'emprunter :

- Jeu de spikeball;
- Raquettes, balles et filet de pickleball;
- Raquettes junior, filet et balles de tennis;
- Disc golf (filets et frisbee).

Pour procéder à une location, veuillez communiquer avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou au loisirs@municipalite.amherst.qc.ca.

Activités extérieures estivales

Cet été, toutes les raisons sont bonnes pour que les jeunes et moins jeunes sortent leur bout de nez à l'extérieur! Il y a tant d'activités à ajouter sur la liste des choses à faire durant les vacances! Voici ce que nous vous proposons :

Secteur Rockway-Valley

PARC

- 1573, chemin Rockway-Valley

Secteur Vendée

PARC

- 1814, rue du Village

SPORTS

- À proximité du centre communautaire Cyrille-Garnier :

- Pickleball 
- Baseball et balle molle 
- Dek hockey 
- Basketball 
- Volleyball 
- Pétanque 

RANDONNÉE PÉDESTRE

- Sentier du lac de la Décharge –
- Chemin des Gadeliers

BAINNADE

- Plage publique – Chemin des Gadeliers

- Accès à l'eau – Chemin du Lac-Labelle

Secteur Saint-Rémi

PARC

- Parc-école derrière l'école Le Carrefour
259, rue Amherst

SPORTS

- À proximité de l'hôtel de ville
124, rue Saint-Louis :

- Tennis 
- Pickleball 
- Baseball et balle molle 
- Soccer 
- Basketball 

VÉLO

Corridor aérobique

- Stationnement : rue McLaughlin

RANDONNÉE PÉDESTRE

- Corridor aérobique – Rue McLaughlin

- Sentier de la tour à feu – 571, chemin Saint-Louis

BAINNADE

- Jeux d'eau – 124, rue Saint-Louis

Pour plus d'informations

Contactez Élise Therrien

✉ loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

☎ 819 681-3372, poste 5207



Fête nationale du Québec

Lundi 23 juin

à la patinoire de Saint-Rémi au 124, rue Saint-Louis

Venez célébrer avec nous!

Dès 18 h 30 :
Ouverture du site,
maquillage et
nourriture

Dès 19 h :
Discours de bienvenue
et hommage
au drapeau

19 h 45 :
première partie –
groupe « Les 3
Mousquetaires » (3
jeunes de 12 ans de la
municipalité)

20 h à 22 h :
spectacle de
Pete Fortier

22h à 23 h :
DJ
23 h : Fermeture du site